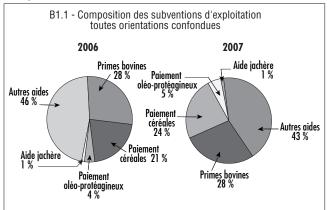
Composition des subventions d'exploitation

En 2007, le montant moyen par exploitation en primes et subventions d'exploitation se monte à 29 000 euros, en baisse de 6 % en valeur réelle par rapport à 2006. La prime unique (« DPU ») atteint 17 400 euros, soit 60 % du total. Une partie des aides est consacrée au secteur végétal (3 900 euros) et plus particulièrement aux céréales et plantes industrielles (3 300 euros). Ces montants moyens sont en légère baisse par rapport à 2006. Le secteur animal obtient également une partie des aides en 2007, avec en moyenne 3 700 euros par exploitation en baisse sensible par rapport à 2006. Les

La prime unique représente plus de la moitié du total des aides en 2007



Source: RICA 2006 et 2007

aides ne relevant ni du secteur végétal, ni du secteur animal diminuent encore plus fortement. Avec 400 euros en moyenne par exploitation, les aides pour accident climatique ont été divisées par deux. La prime herbagère agri-environnementale (PHAE) s'élève à 700 euros, contre 600 euros en 2006. Si, au total, ces aides diverses ne représentent, sur l'ensemble des orientations, que 13 % du total des primes et subventions, leur part est plus importante pour certaines orientations (44 % pour les exploitations d'ovins et autres herbivores).

Primes PAC

La politique agricole commune (PAC), profondément réformée en 1992 et 1993, avec la réduction des prix de soutien, l'obligation de mettre en jachères une partie des terres et l'instauration d'une série d'aides compensatrices aux produits (ou la revalorisation des aides existantes), a été à nouveau réformée en 2003, avec la création du paiement unique découplé. La France a choisi d'attendre 2006 pour mettre en œuvre le nouveau système de facon complète.

La physionomie des aides lors de l'exercice 2006 et 2007 en est bouleversée. Toutes exploitations confondues, la prime unique représente plus de la moitié du total des aides. Certaines aides sont maintenues, soit de façon pratiquement inchangée (prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes), soit avec des taux unitaires modifiés (paiement à la surface pour les grandes cultures, prime à l'abattage des bovins, prime à la brebis). D'autres sont supprimées (prime spéciale aux bovins mâles, aide directe laitière, etc.).

B1.2 - Détail des subventions d'exploitation en 2007

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

				- Valouro moyomnoo par oxpronation, on millior a caree				
	Grandes	Bovins	Bovins	Ovins	Toutes or	outes orientations		
	cultures	lait	élevage et viande	autres herbivores	Valeur 2007	Évolution ¹ 07/06 %		
PAIEMENT UNIQUE DÉCOUPLÉ (« DPU ») SECTEUR ANIMAL	31,2 1,0	17,8 1,3	12,4 15,0	8,2 6,3	17,4 3,7	-	1 13	
Bovins	0,9	1,1	14,7	1,9	3,2	_	12	
Prime à la vache allaitante	0.8	0,3	13,4	1,7	2,7	_	5	
Autres primes bovins	0,1	0,7	1,3	0,1	0,5	_	30	
Primes à l'abattage	0.1	0,7	1,2	0.1	0,5	_	14	
Ovins et caprins (prime à la brebis et à la chèvre)	ε	ε	0,1	3,8	0,3	_	4	
Autres aides secteur animal	ε	0,3	0,2	0,6	0,2	_	26	
SECTEUR VÉGÉTAL	8,8	2,0	0,7	0,8	3,9	_	6	
Céréales et plantes industrielles	8,2	1,9	0,7	0,7	3,3	_	4	
Aides aux jachères	0,1	ε	ε	ε	0,1	_	6	
Paiement compensatoire aux céréales (y compris blé dur)	6,2	1,9	0,7	0,7	2,7	_	4	
Paiement compensatoire aux oléagineux	1,4	ε	ε	ε	0,4	+	4	
Paiement compensatoire aux protéagineux	0,3	ε	ε	ε	0,1	_	33	
Autres aides plantes industrielles	0,2	ε	3	3	3	+	52	
Vin	ε	ε	3	3	0,2	_	14	
Fruits et légumes	0,2	ε	3	3	0,2	_	20	
Autres aides secteur végétal	0,4	ε	3	0,1	0,2	_	18	
AUTRES	1,1	5,0	9,2	12,0	3,7	-	22	
Handicap géographique	0,1	2,6	4,1	6,8	1,6	+	0	
Accident climatique	0,1	0,3	1,2	1,8	0,4	_	46	
Aides agri-environnementales	0,5	1,6	3,6	2,9	1,2	_	28	
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE)	3	1,2	2,8	2,5	0,7	+	19	
Autres aides	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	_	32	
Montant supplémentaire de l'aide PAC	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	+	60	
TOTAL DES PRIMES ET SUBVENTIONS	42,3	26,4	37,5	27,4	29,0	-	6	

^{1.} Les évolutions sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en valeur réelle, c'est-à-dire déflatée par l'indice de prix du PIB (voir annexe 2).

Source : RICA 2006 et 2007

Répartition par orientation et par région

Le niveau moyen de subventions par exploitation, globalement stable¹ entre 1995 et 1999, a considérablement augmenté depuis 2000. Il se monte à 29 000 euros en 2007, en nette baisse par rapport à 2006 (– 6 %). Les exploitations de grandes cultures sont encore une fois les plus subventionnées, avec 42 300 euros en moyenne, suivies par les éleveurs de bovins mixtes avec 41 100 euros. En 2007, toutes les orientations voient le montant moyen de leurs subventions diminuer. La

baisse est particulièrement sensible pour les éleveurs de bovins viande (– 12 %). Le montant moyen des subventions chute en 2007 de façon significative pour les viticulteurs sous appellation (– 24 %) et les maraîchers, horticulteurs (– 20 %) où le montant des aides était déjà bas. Le montant des aides diminue de façon moindre dans les exploitations de grandes cultures. La baisse est une nouvelle fois marquée pour les arboriculteurs fruitiers (– 15 %).

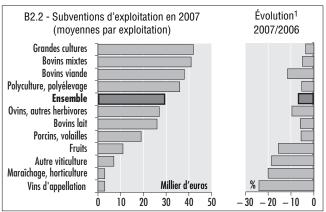
B2.1 - Subventions d'exploitation en 2007

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

raisars moyermes par exprenancin, en immer a sares						
Orientation	2007	Évolution ¹ 07/06 %				
Grandes cultures	42,3	- 3,6				
Maraîchage, horticulture	2,9	- 20,0				
Vins d'appellation	2,9	- 24,0				
Autre viticulture	6,9	- 18,5				
Fruits	11,1	- 15,5				
Bovins lait	26,4	- 5,9				
Bovins viande	37,5	- 11,5				
Bovins mixtes	41,1	- 5,0				
Ovins, autres herbivores	27,4	- 9,6				
Porcins, volailles	18,5	- 5,6				
Polyculture, polyélevage	36,1	- 5,3				
ENSEMBLE	29,0	- 6,4				

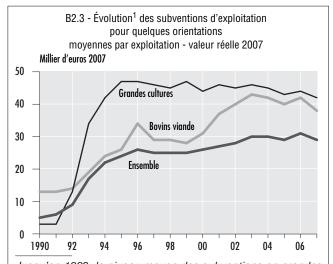
Source: RICA 2006 et 2007

Baisse des subventions en moyenne dans tous les secteurs



Source: RICA 2006 et 2007

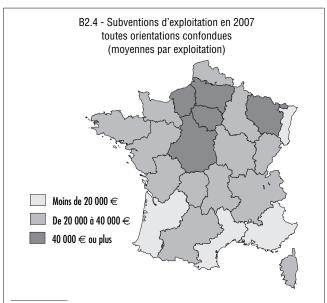
Le montant des subventions chute



Jusqu'en 1992, le niveau moyen des subventions en grandes cultures reste modeste et très inférieur à celui des orientations animales. À partir de 1992, première année de la nouvelle PAC, des hausses de subventions interviennent pour compenser les baisses de prix, autrefois soutenus (voir encadré fiche B1). Le niveau des subventions monte alors en flèche en grandes cultures et dépasse largement celui des élevages. Puis il se stabilise à partir de 1995. En « bovins viande », la hausse, commencée en 1993, est importante sans être explosive. Les pics de 1996 et 2003 correspondent à des situations de crise (ESB en 1996, sécheresse en 2003).

Source : RICA

En Picardie, le montant moyen des subventions atteint 51 300 euros



Le bassin céréalier et les zones productrices de viande bovine sont en moyenne les plus subventionnés. Sur l'ensemble des exploitations, on note un peu moins de 38 000 euros d'écart en moyenne entre la région Languedoc-Roussillon (13 400 euros) et la Picardie (51 300 euros). Cet écart s'explique par les productions pratiquées et la dimension des exploitations.

Source: RICA 2007

^{1.} Les évolutions sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice de prix du PIB (voir annexe 2).

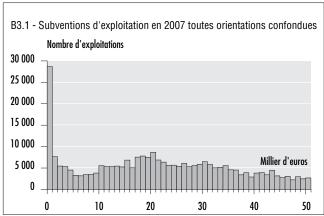
Les dispersions

Le montant moyen des subventions perçues n'illustre qu'imparfaitement la situation des exploitations vis-àvis de l'attribution des aides et autres primes. En effet, une étude de la dispersion met en évidence d'importantes disparités. Toutes orientations confondues, près de 28 700 exploitations, soit 9 % du total, ne perçoivent aucune subvention. La situation n'est guère différente pour les quelque 7 600 exploitations qui bénéficient d'aides d'un montant inférieur à 1 000 euros. Au total, la proportion d'exploitations pour lesquelles les subventions sont nulles ou négligeables se monte à 11 %. À l'inverse, 16 % des exploitations les plus aidées, soit 51 500, perçoivent des aides d'un montant minimum de 50 000 euros.

Les disparités sont également fortes au sein des différentes orientations. Elles sont d'autant plus prononcées que les secteurs sont faiblement subventionnés. Ainsi,

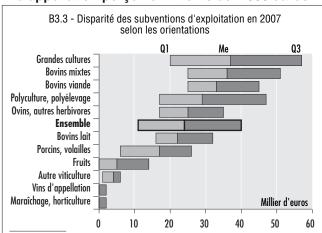
pour 65 % des exploitations spécialisées en viticulture d'appellation, les aides sont nulles ou faibles (moins de 1 000 euros). En grandes cultures, 31 % des exploitations bénéficient de subventions d'au moins 50 000 euros, ce qui n'est le cas que de 0,3 % d'entre elles dans les orientations maraîchage, horticulture. Toutes orientations confondues, 20 % des exploitations se partagent 47 % du total des aides, tandis que les 53 % restants sont répartis sur 80 % des exploitations. La répartition des subventions est fortement corrélée à la dimension économique des exploitations : 46 % des exploitations de grande dimension reçoivent au moins 50 000 euros ; de tels montants ne se rencontrent jamais dans les petites exploitations. Toutefois, une proportion non négligeable de grandes exploitations ne per-

Aucune subvention pour 28 700 exploitations



Source: RICA 2007

Les trois quarts des maraîchers et viticulteurs d'appellation perçoivent moins de 2 000 euros



Lecture du graphique : un quart des exploitations en bovins mixtes a reçu des subventions d'exploitation d'un montant total inférieur à 25 200 euros (Q1), la moitié à 36 100 euros (Me) et les trois quarts à 51 400 euros (Q3).

Source : RICA 2007

20 % des exploitations professionnelles se partagent 47 % des subventions

coit aucune aide (12 %).



Lecture du graphique : les exploitations sont classées par niveau de subvention croissant, puis regroupées en 10 catégories d'effectif égal : S1 est constitué par les 10 % d'exploitations ayant le niveau de subvention le plus faible, S2 par les 10 % suivantes, etc., jusqu'à S10, constitué par les 10 % d'exploitations ayant le niveau de subvention le plus élevé. Le graphique se lit ainsi : 10 % des exploitations (les plus subventionnées, S10) ont reçu environ le tiers (29 % exactement) de la masse totale des subventions et 20 % des exploitations (S10 et S9) ont reçu 47 % de la masse totale des subventionnées, S1 et S2) ne reçoivent que 1 % de la masse totale des subventions. À noter qu'il s'agit ici des exploitations professionnelles, c'est-à-dire atteignant une certaine taille économique (cf. annexe méthodologique « champ de l'enquête »).

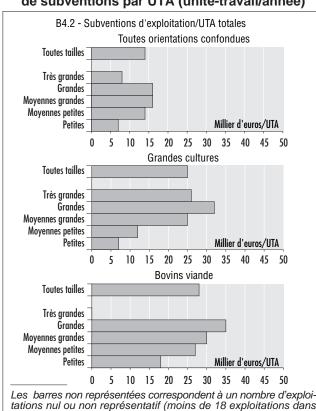
Source: RICA 2007

Ratios divers par orientation et par classe de dimension

Les subventions concourent largement à la formation du résultat dans bon nombre d'orientations. En 2007, ce sont une nouvelle fois les orientations de bovins viande et ovins, autres herbivores qui détiennent le ratio « subventions/RCAI » le plus élevé (respectivement 185 % et 142 %). À l'inverse, ce ratio est extrêmement faible pour la viticulture d'appellation puisqu'il atteint seulement 5 %. Le ratio a diminué sensiblement dans la plupart des orientations en 2007 : grandes cultures (- 52 points), polyculture, polyélevage (- 31 points), bovins lait et bovins mixtes (- 18 points). Il a également diminué en arboriculture fruitière, en viticulture d'appellation et autre viticulture, mais de façon moindre. À l'inverse, il progresse de 37 points en porcins volailles et de 35 points en bovins viande, à cause des mauvais résultats dans ces secteurs.

Les ratios de subventions peuvent en outre être ventilés selon la dimension économique. Les plus grandes exploitations perçoivent davantage de subventions par unité de travail dans les orientations très soutenues par la PAC, telles que grandes cultures ou bovins viande. Au niveau global, des effets de structure occultent en partie cette liaison. Le ratio « subventions/MBS » tend quant à lui à décroître lorsque la dimension économique augmente. Les élevages d'herbivores perçoivent plus de subventions par unité de taille économique que les grandes cultures, à dimension économique égale.

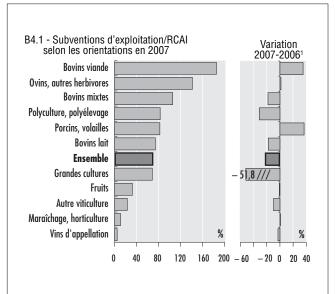
Les grosses structures tendent à toucher davantage de subventions par UTA (unité-travail/année)



Source : BICA 2007

l'échantillon RICA)

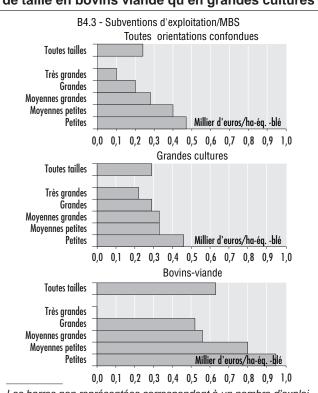
Dans trois orientations, les subventions d'exploitation sont supérieures au RCAI



Lecture du graphique : l'évolution est mesurée en points, par différence entre les ratios des deux années. Ainsi dans l'orientation porcins, volailles, la hausse du ratio est de 37 points (le ratio est passé de 45 % en 2006 à 82 % en 2007).

 Les variations des ratios sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en points.
Source: RICA 2006 et 2007

À taille équivalente, plus de subventions par unité de taille en bovins viande qu'en grandes cultures



Les barres non représentées correspondent à un nombre d'exploitations nul ou non représentatif (moins de 18 exploitations dans l'échantillon RICA).

Source: RICA 2007